



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la présentation
d'une soumission

N/A

British Columbia

N/A

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Regional Individual Standing Offer (RISO)

Offre à commandes individuelle régionale (OCIR)

The referenced document is hereby revised; unless
otherwise indicated, all other terms and conditions of
the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf
indication contraire, les modalités de l'offre demeurent
les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada -
Pacific Region
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver
British C
V6Z 0B9

Title - Sujet Electrical Service and Maintenance Services électriques et entretien	
Solicitation No. - N° de l'invitation W684B-220012/A	Date 2022-08-25
Client Reference No. - N° de référence du client	Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier PWY-2-45023 (036)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWY-036-9162	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2022-08-10	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Pacific Daylight Saving Time PDT on - le 2022-08-31 Heure Avancée du Pacifique HAP	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Martin (PWY), Delia	Buyer Id - Id de l'acheteur pwy036
Telephone No. - N° de téléphone (778) 707-2139 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DND - CFMETR Nanoose and Nanaimo Armouries, BC	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

La présente modification 001 vise à répondre aux questions et insérer la nouvelle Appendice 1 – formulaire de proposition de prix.

Questions et réponses

Q1. Pourriez-vous préciser sur les barèmes de tarification si seulement le matériel et l'équipement de balisage de location doivent être indiqués sur le document et de ne pas inclure ce montant dans la feuille de travail total partiel? Il semble que la cellule dans laquelle de reporter la valeur monétaire a été biffé à ne pas inclure calculés totaux.

3	Marge bénéficiaire de l'entrepreneur pour les matériaux non précisés, les pièces de rechange ainsi que les permis et certificats requis	S.O.	100 000 \$	_____ %	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
4	Équipement de location – Prix de revient plus majoration	S.O.	10 000 \$	_____ %	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

R1. Nous aurons besoin le prix calculé (quantité estimée de majoration x %). Veuillez voir ci-dessous le tableau révisé avec le « X » est supprimée.

Toutes les autres modalités demeurent inchangés.

APPENDICE 1 – FORMULAIRE DE PROPOSITION DE PRIX**SA01 IDENTIFICATION DU PROJET**

Services électriques et entretien
Nanaimo et Nanoose Bay (Colombie-Britannique)

SA02 NOM LÉGAL ET ADRESSE DE L'OFFRANT

Raison sociale :			
Nom commercial (si applicable) :			
Adresse :			
Téléphone :	Télécopieur :	NEA :	
Adresse courriel :			
Numéro d'organisation du Programme de sécurité des contrats (si requis) :			

SA03 OFFRE

Les prix unitaires régissent l'établissement du montant total estimatif. Toute erreur de calcul dans les barèmes de prix unitaires sera corrigée par le Canada.

1. Les articles indiqués dans les barèmes de prix unitaires comprennent les salaires, le temps et les frais de déplacement, les indemnités, la supervision, les responsabilités en tant qu'employeur, les assurances, l'utilisation de tous les outils, l'équipement et autre, les coûts indirects, les profits et tous les autres engagements, quels qu'ils soient.
2. Les matériaux non précisés seront remboursés au prix net, comme il est indiqué sur les factures, plus une majoration déterminée en fonction du barème de prix unitaire de la présente offre. « Coût net » désigne tout montant raisonnablement et dûment engagé par l'offrant pour les matériaux requis par les travaux, et comprend les frais d'emballage, de traitement et de livraison moins les escomptes accordés à l'offrant. La marge bénéficiaire de l'offrant pour les matériaux non précisés comprend les frais généraux, les bénéfices et toute autre dépense.
3. Les prix de la présente offre comprennent la totalité des taxes fédérales, provinciales et municipales applicables.
 - i. Cependant, ils ne comprennent pas les montants liés à la taxe sur les produits et services (TPS) ou à la taxe de vente harmonisée (TVH). Les montants appropriés au titre de la TPS/TVH seront payés par Sa Majesté à l'offrant en plus des montants payés sur le montant du contrat. L'offrant doit verser les remises appropriées à l'Agence du revenu du Canada, conformément à la loi.
 - ii. La somme versée par Sa Majesté pour l'équipement spécial de l'offrant qui n'est pas couvert par le barème de prix unitaires, mais qui est requis sur le lieu de travail ne dépassera pas les coûts de location sur place ou les taux demandés par l'association locale de construction pour de tels équipements, selon le moindre des montants.
 - iii. Les prix qui doivent figurer dans l'offre sont :
 - a. le taux horaire pour les heures normales;
 - b. le taux horaire pour chacune des heures travaillées en dehors des heures normales;
 - c. la majoration sur l'allocation si des matériaux non précisés, des pièces de rechange, des permis ou des certificats sont requis à des fins d'évaluation;
 - d. la majoration sur l'allocation dans le cas de l'équipement loué.

Les taux horaires demandés dans l'offre et l'approbation de types de service précis doivent correspondre au coût total pour effectuer les travaux, notamment :

- a. la main-d'œuvre, y compris la supervision, les indemnités et l'assurance de responsabilité civile;
- b. le temps de déplacement;
- c. les dépenses automobiles/relatives au transport;
- d. les outils et l'équipement;
- e. les coûts indirects et le profit;
- f. tous les frais accessoires, autres que l'achat de matériaux et de pièces de rechange, liés à la main-d'œuvre.

4. Les heures normales de travail sont de 7 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi, sauf sur l'île Winchelsea où les heures normales de travail sont de 7 h à 16 h 30 du lundi au vendredi.

5. Frais de déplacement et de subsistance

Les entreprises doivent calculer dans les taux horaires les temps et les frais de déplacement liés à la prestation des services, à l'intérieur d'un rayon de 50 km du CEEMFC Nanoose, 3400, rue Fairwind, Nanoose (C.-B.), et du Manège militaire de Nanaimo, au 703, chemin Nanaimo Lake, Nanaimo (C.-B.). En ce qui a trait à la prestation des services à l'extérieur de ce rayon, les frais de déplacement seront remboursés (avec l'approbation préalable du représentant du Ministère) selon la Directive sur les voyages du Conseil national mixte en vigueur.

6. Délais d'intervention – Pendant la durée de l'accord d'offres à commande

- i. Pour les travaux d'entretien quotidiens et les projets d'entretien prévus, l'entrepreneur doit répondre à la demande de travail du représentant du Génie dans les quatre (4) heures suivant la demande et être sur les lieux dans un délai de deux (2) jours ouvrables.
- ii. Pour les commandes subséquentes relatives à de l'entretien urgent, l'entrepreneur doit répondre à la demande du représentant du Génie en trente (30) minutes et être sur les lieux dans un délai de soixante (60) minutes.
- iii. Pour les commandes subséquentes relatives aux travaux d'urgences de haute tension, l'entrepreneur doit répondre à la demande du représentant du Génie en trente (30) minutes et être sur les lieux avec un camion de ligne électrique certifié dans un délai de soixante (60) minutes.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES OFFRES

L'offre ne peut être retirée pour une période de trente (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom de l'offrant (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

Les articles ci-dessous ne seront utilisés qu'aux fins de l'évaluation des coûts et ne constituent pas une garantie ni un engagement de la part du gouvernement du Canada en ce qui a trait au volume des services utilisés dans le cadre de l'offre à commandes.

Un tarif doit être précisé pour chaque article.

L'offrant convient que le ou les prix unitaires proposés régissent le calcul du prix évalué total. L'offrant comprend que les erreurs dans la multiplication du prix unitaire et dans l'addition du prix estimatif total seront corrigées afin d'arriver au prix évalué total.

BARÈME A – ANNÉES 1 et 2

Article	Catégorie de main-d'œuvre, de matériaux ou d'installation	Unité	Heures estimées Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	HEURES NORMALES DE TRAVAIL – Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h (Ops Imm CEEMFC) De 7 h à 16 h 30 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	100		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	2 500		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	100		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	100		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	100		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	100		
2	EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL Du lundi au vendredi, et toute la journée les samedis, dimanches et jours fériés L – V de 17 h 1 à 7 h 29 (Ops Imm CEEMFC) L – V de 16 h 30 à 6 h 59 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	40		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	360		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	25		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	25		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	25		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	25		
3	Marge bénéficiaire de l'entrepreneur pour les matériaux non précisés, les pièces de rechange ainsi que les permis et certificats requis	S.O.	100 000 \$	_____ %	
4	Équipement de location – Prix de revient plus majoration	S.O.	10 000 \$	_____ %	
				TOTAL PARTIEL BARÈME A	

BARÈME B – ANNÉE 3

Article	Catégorie de main-d'œuvre, de matériaux ou d'installation	Unité	Heures estimées Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	HEURES NORMALES DE TRAVAIL – Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h (Ops Imm CEEMFC) De 7 h à 16 h 30 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	50		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	1 250		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	50		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	50		
2	EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL Du lundi au vendredi, et toute la journée les samedis, dimanches et jours fériés L – V de 17 h 1 à 7 h 29 (Ops Imm CEEMFC) L – V de 16 h 30 à 6 h 59 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	20		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	180		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	20		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	20		
3	Marge bénéficiaire de l'entrepreneur pour les matériaux non précisés, les pièces de rechange ainsi que les permis et certificats requis	S.O.	50 000 \$	_____ %	
4	Équipement de location – Prix de revient plus majoration	S.O.	5 000 \$	_____ %	
				TOTAL PARTIEL BARÈME B	

BARÈME C – ANNÉE D'OPTION 1

Article	Catégorie de main-d'œuvre, de matériaux ou d'installation	Unité	Heures estimées Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	HEURES NORMALES DE TRAVAIL – Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h (Ops Imm CEEMFC) De 7 h à 16 h 30 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	50		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	1 250		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	50		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	50		
2	EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL Du lundi au vendredi, et toute la journée les samedis, dimanches et jours fériés L – V de 17 h 1 à 7 h 29 (Ops Imm CEEMFC) L – V de 16 h 30 à 6 h 59 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	20		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	180		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	20		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	20		
3	Marge bénéficiaire de l'entrepreneur pour les matériaux non précisés, les pièces de rechange ainsi que les permis et certificats requis	S.O.	50 000 \$	_____ %	
4	Équipement de location – Prix de revient plus majoration	S.O.	5 000 \$	_____ %	
				TOTAL PARTIEL BARÈME C	

BARÈME D – ANNÉE D'OPTION 2

Article	Catégorie de main-d'œuvre, de matériaux ou d'installation	Unité	Heures estimées Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	HEURES NORMALES DE TRAVAIL – Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h (Ops Imm CEEMFC) De 7 h à 16 h 30 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	50		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	1 250		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	50		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	50		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	50		
2	EN DEHORS DES HEURES NORMALES DE TRAVAIL Du lundi au vendredi, et toute la journée les samedis, dimanches et jours fériés L – V de 17 h 1 à 7 h 29 (Ops Imm CEEMFC) L – V de 16 h 30 à 6 h 59 (île Winchelsea)				
	Compagnon électricien de catégorie A sans restriction	Par heure	20		
	Compagnon électricien de catégorie B	Par heure	180		
	Apprenti – 1 ^{re} année	Par heure	20		
	Apprenti – 2 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 3 ^e année	Par heure	20		
	Apprenti – 4 ^e année	Par heure	20		
3	Marge bénéficiaire de l'entrepreneur pour les matériaux non précisés, les pièces de rechange ainsi que les permis et certificats requis	S.O.	50 000 \$	_____ %	
4	Équipement de location – Prix de revient plus majoration	S.O.	5 000 \$	_____ %	
				TOTAL PARTIEL BARÈME D	

TOTAL PARTIEL – BARÈME A	
TOTAL PARTIEL – BARÈME B	
TOTAL PARTIEL – BARÈME C	
TOTAL PARTIEL – BARÈME D	
PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION POUR ÉVALUATION	